



Le copinage à la Matmut

Le copinage à la Matmut, à première vue, c'est sympa. C'est l'occasion de se retrouver entre collègues, quasiment entre copains-copines, d'échanger, de faire du sport ensemble,... Bref, comme des amis de toujours !

Bon ok, vous n'y croyez pas.
Eh bien, nous, à l'UNSA,
nous n'y croyons pas non plus.

Le copinage, appelé aussi favoritisme, est une véritable bombe à retardement dans une entreprise. Pourquoi ?

Le copinage permet de s'entourer de salariés qui ne contestent pas nos décisions puisque nous sommes, tout le monde l'aura compris, copains et copines.

Mais le copinage entraîne malheureusement la promotion de personnes peu ou pas compétentes ou parfois sans aucune fibre managériale, avec toutes les conséquences négatives que cela peut avoir sur les équipes encadrées.

Le copinage n'existe pas qu'au travail : nous le retrouvons également dans les Instances Représentatives du Personnel.

En CSE, c'est avoir tout simplement des représentants de certaines organisations syndicales voués à la cause de la Direction pour faire valider certaines décisions ou signer certains accords.

Grâce à ce copinage, de nombreux élus de diverses organisations syndicales sont devenus cadres ou ont évolué de deux classes en peu de temps.

Ces progressions fulgurantes sont-elles liées à la compétence de ces élus ?

Eh non bien sûr... Vive le copinage !!!

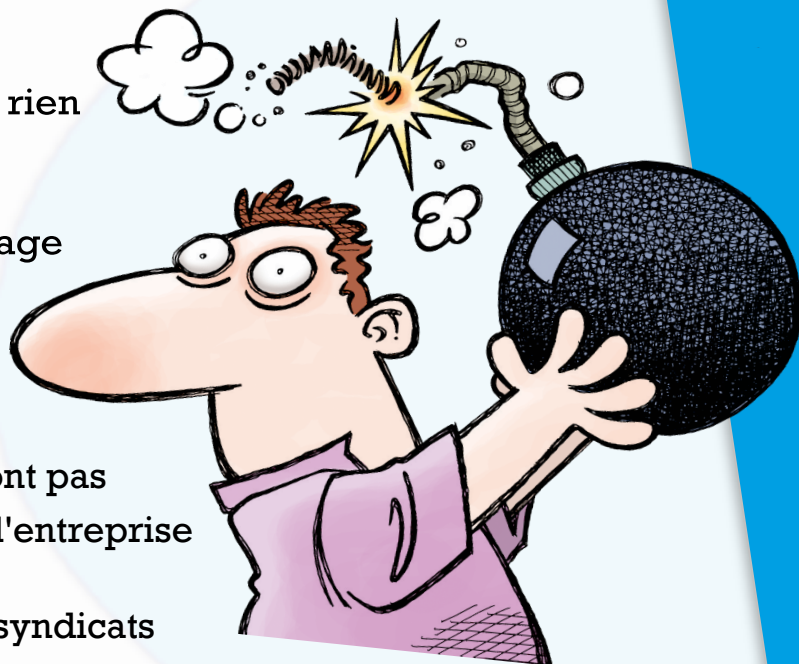
**En clair,
youpie-tra-la-la,
la vie est belle !**



Ce raisonnement est à court terme. Les conséquences à moyen et long termes sont déplorables... Et le mot est faible !

La bombe à retardement est en place et rien ne pourra l'arrêter :

- ◆ Les managers bénéficiaires du copinage ne se remettent pas en cause
- ◆ L'image de la Direction est ternie
- ◆ La frustration gagne les salariés qui n'ont pas bénéficié de ce copinage et gangrène l'entreprise
- ◆ Les salariés ne font plus confiance aux syndicats car ils savent que certains y sont par pur opportunisme personnel
- ◆ Etc...

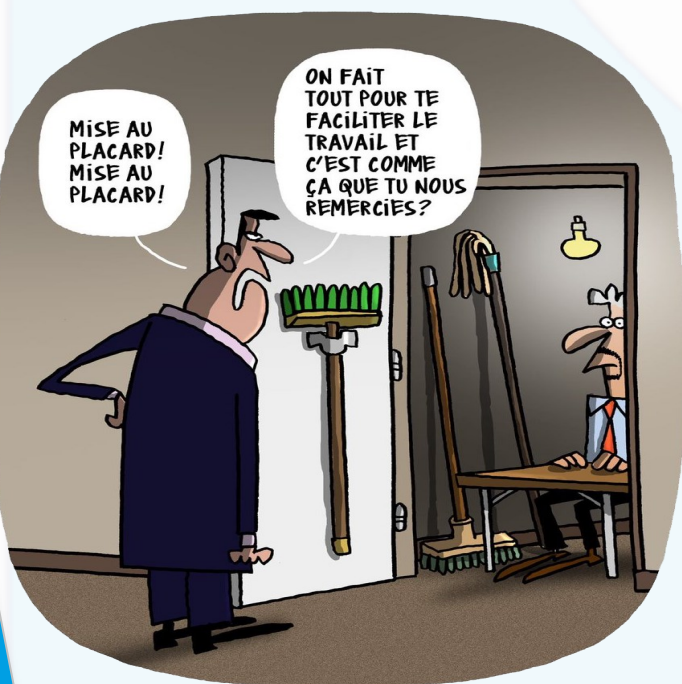


Mais le copinage n'est pas éternel.

Il suffit d'un désaccord ou d'un changement de Direction et là, le bénéficiaire du copinage se retrouve en situation inverse, de favorisé il mute en défavorisé.

Pas de quartier, mise au placard, licenciement...tout est possible.

Certains, même cadres supérieurs dans l'entreprise, en ont fait les frais !



Vous avez toutes et tous constaté ces derniers mois la valse des cadres supérieurs qui sont partis de leur propre initiative ou qui ont été poussés vers la sortie pour être remplacés par des salariés venant de diverses entreprises.

Par copinage ?

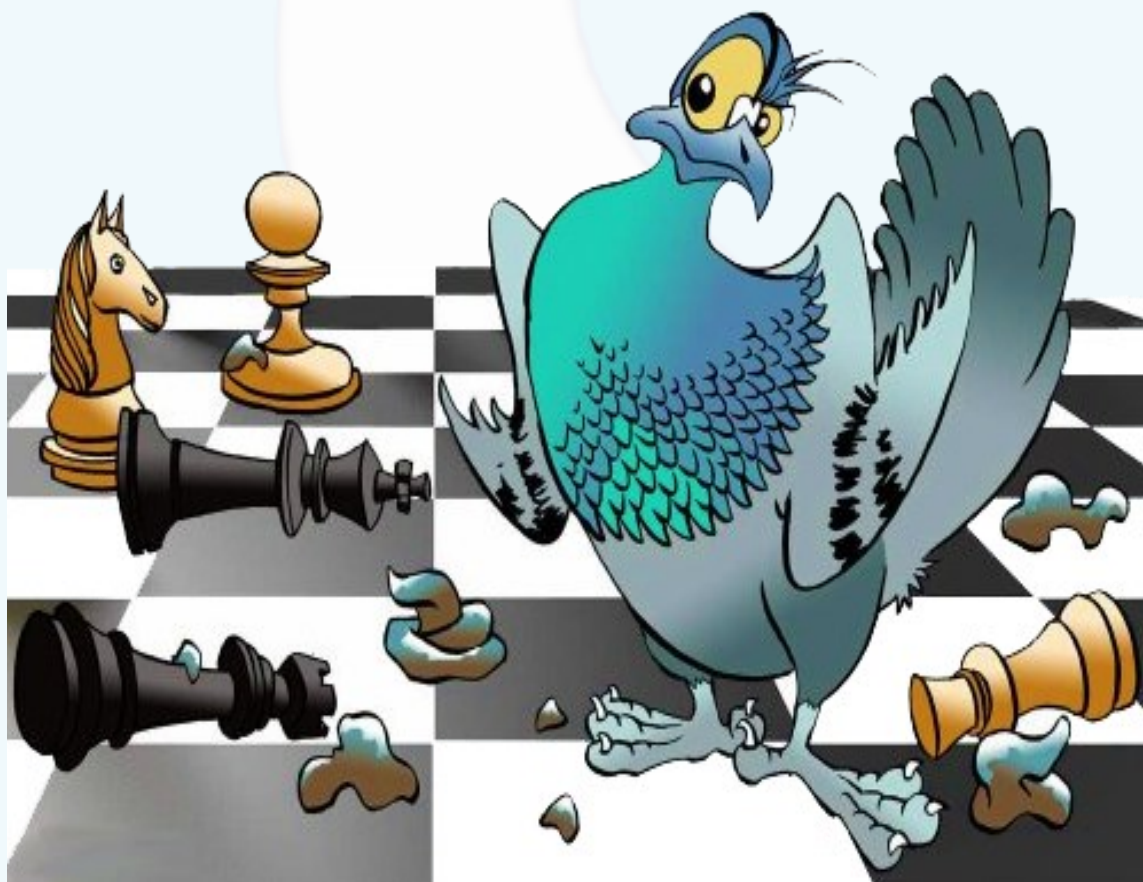
Mais bien sûr que non, voyons !



La Direction devrait lutter contre ce fléau en criant haut et fort qu'elle proscrit ce type de relations professionnelles et montrer l'exemple dans celles entretenues avec certains représentants du personnel plutôt qu'en leur accordant de telles promotions.

Mais, et il faut le reconnaître, c'est tellement plus facile de copiner plutôt que de négocier...

Mais attention aux possibles retours de bâton !



**Vous êtes victimes de cette situation de copinage ?
Contactez-nous !**

Nouveau
Rejoignez-nous sur
LinkedIn

Scannez-moi avec
votre téléphone



Cliquez
sur le logo



Unsa-Matmut
tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com

